RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.I – IT SERVICES & SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1000 euros

Siège social : [redacted]

900556390 RCS Nanterre

Procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 13 décembre 2024

L'an 2024, le 13 décembre, à 14h, au siège social de la société,

Monsieur Mohammed-Amine EL GHARBI, demeurant [redacted] propriétaire de 100% des parts composant la société A.I – IT SERVICES & SOLUTIONS, associé et seul gérant de ladite société, a pris la décision suivante relative à la dissolution volontaire de la société :

1. Décision de dissolution volontaire

Conformément aux dispositions des statuts et à l'article L.223-9 du code de commerce, l'associé unique décide de la dissolution volontaire anticipée de la société A.I - IT SERVICES & SOLUTIONS, à compter du 13 décembre 2024.

2. Nomination du liquidateur

L'associé unique nomme Monsieur Mohammed-Amine EL GHARBI en qualité de liquidateur, avec pour mission de :

- Réaliser les formalités administratives liées à la dissolution.
- Confier la réalisation des comptes de liquidation et la gestion du bilan de liquidation au cabinet CERTUS OFFICE.

3. Fixation du siège de la liquidation

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante :
[redacted]

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à Montrouge, le 13 décembre 2024.

Signature de l'associé unique et liquidateur

Mohammed-Amine EL GHARBI

[redacted]